

# FORMATION POST PERMIS POUR LES CONDUCTEURS NOVICES

## Public visé :

Les conducteurs novices ayant entre 6 mois et 1 an de permis, sur la base du volontariat

## Objectifs :

Les RVE destinés aux conducteurs novices s'inscrivent dans une démarche préventive qui vise à réduire leur sur-risque d'accident. Après un début d'expérience de la conduite, il est important de pouvoir renforcer la formation par une approche de thèmes comme les limites de ses aptitudes, les différences perceptives, la notion de risque et de responsabilité.

Les stages permettent d'échanger sur son expérience de la conduite, d'appréhender les limites du système de circulation, et de comprendre que la conduite est une activité sociale, nécessitant le respect de normes.

La prévention du risque routier en milieu professionnel commence à devenir une réalité, surtout au sein des grandes entreprises.

## Déroulement :

Les formations sont assurées par des professionnels de l'enseignement de la conduite dans des organismes ayant reçu le label « formation post-permis – sécurité routière » délivré par le préfet. Le label est lié au respect d'un cahier des charges et à la formation spécifique préalable de l'animation des stages.

Le stage s'effectue sur une journée complète (entre 6h et 8h) mais peut aussi être scindé en deux séquences. Le nombre de participants par stage est de 6 élèves minimum et de 12 maximum. Le stage comporte une phase d'évaluation de la conduite des stagiaires et une phase d'animation. Lors de la première phase, l'animateur est accompagné au maximum de trois élèves. Chacun des trois participants conduit à tour de rôle avec le formateur et une première évaluation est faite. La seconde phase consiste à amener le stagiaire à prendre conscience de ses motivations et représentations par rapport à la sécurité routière et à le sensibiliser aux dangers de la route et aux situations à risques.